

**Action et Démocratie - CFE-CGC revendique des postes supplémentaires de CPE et d'assistants au sein de la vie scolaire ainsi que le principe d'un CPE pour 250 élèves, les représentants Action et Démocratie mènent le combat lors des groupes de travail des Comités Techniques Académiques pour la juste répartition des postes de CPE.**

Dans certaines académies, le nombre des étudiants et des apprentis sont pris en compte dans le calcul des postes CPE. Cette nouvelle manière de comptabiliser les besoins en poste de CPE sous-entend elle la création de postes de CPE dans les universités et les CFA ? Nous en doutons ! De plus, ce nouveau barème n'avantage que les gros lycées possédant des filières post-bac.

Action et Démocratie dénonce les propositions de demi-postes qui sont ingérables et restent intolérables. Action et Démocratie demande à ce que chaque EREA soit doté d'un poste de CPE, la population des élèves y étant la plus fragile.

Action et Démocratie - CFE-CGC rappelle son opposition au mouvement déconcentré actuel, qui oblige à demander à l'aveugle une académie, sans connaître au préalable les postes qui pourraient être vacants, ni même les modalités du mouvement intra-académique. Nous revendiquons le retour à un mouvement national permettant de postuler sur un poste précis ou une commune n'importe où en France. Seul une procédure de cette nature permettra de fluidifier le mouvement en augmentant le nombre de demandeurs de mutations et le taux de satisfaction au sein de la catégorie.

**Mutualiser des moyens de postes de CPE en cité scolaire ?**

Dans certaines autres académies, on observe des projets de mutualisation des moyens confiés en toute autonomie du chef d'établissement de Cité Scolaire sans que celui-ci ne respecte les affectations officielles des personnels dont il a la charge. Cela est inacceptable. Action et Démocratie - CFE-CGC s'oppose fermement à tout projet de ce type qui n'est, ni plus ni moins, qu'une politique déguisée de redéploiement des postes, accompagnée d'une déréglementation du mouvement intra-académique et de la remise en cause de l'égalité d'accompagnement des élèves sur le territoire.

**Conseiller technique du chef d'établissement ?**

Véritable « Cadre de Vie scolaire », le Conseiller Principal d'Éducation devrait être muni de trois ou quatre bras ! Élèves, professeurs, parents... le CPE est au cœur de la réalité du système éducatif.

À partir de la circulaire du 25 novembre 2015 la place du CPE est bien précisée en tant que conseiller technique du chef d'établissement et le périmètre de la vie scolaire ne cesse d'augmenter. Action et Démocratie dénonce l'isolement des CPE et leurs conditions de travail souvent dégradées alors que les thématiques éducatives sont fort justement valorisées (climat scolaire, parcours citoyen, EMC, relance de l'acte 2 de la vie lycéenne, CVC...)

Pourtant les pressions exercées sur les CPE pour jouer les factotum en étant assimilés à une pseudo équipe de direction tout en devant se ranger de fait à l'avis du chef d'établissement s'amplifient. De plus en plus de collègues jugés « dissidents » ou « trop indépendants » se voient harcelés, brimés au quotidien voire sanctionnés ! La remise en

cause des 35 heures est de plus en plus fréquente. « Les 4 heures laissées à disposition de l'agent pour l'organisation des missions » sont bien « sous la responsabilité » des CPE, ils n'ont pas à en rendre compte, c'est leur autonomie professionnelle. De même l'agent a droit à un temps de pause quotidien de 20 minutes non fractionnable pour 6 heures travaillées. Le néo management qui sévit dans l'Éducation Nationale installe peu à peu un véritable divorce entre les chefs d'établissement et les équipes.

**Action et Démocratie - CFE-CGC revendique, dans un souci d'équité, que les inspecteurs des CPE ne soient plus ceux des Personnels de Direction.**

### **Des conditions de travail sources de risques psycho-sociaux ?**

Les AED (recrutés comme moyens de la vie scolaire), sont trop souvent affectés à d'autres missions : aide au chef de travaux, secrétariat de l'adjoint, pointage des DP, surveillance des épreuves... Les personnels TICE recrutés en contrat d'avenir ne sont pas remplacés et les moyens de renouvellement de ces personnels sont souvent pris sur la vie scolaire...

**Action et Démocratie - CFE-CGC dénonce ces injonctions contradictoires sources de tensions voire de conflits à l'origine de souffrances au travail ! Action et Démocratie développe des formations violences et mal-être au travail.**

Contractuels, vacataires, stagiaires, titulaires, il faut continuer à peser de toutes nos forces pour garantir une Éducation de qualité, égalitaire, respectueuse des élèves et des personnels !

Faites-vous connaître, partagez vos préoccupations auprès de notre référente nationale.

Venez renforcer A&D, un syndicat apolitique, libre d'expression et tourné autant vers la défense de nos statuts que dans le suivi et le soutien des collègues en difficulté.

**Lydie DUCROND référente Nationale CPE**